

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Véronik Chevrier, assistante-greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 12 janvier 2026 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal des séances du 15 et 18 décembre 2025
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro A-89 pour décréter les quotes-parts liées à l'Agglomération de Mont-Laurier pour l'année 2026
 - 5.2 Adoption du règlement numéro A-90 pour fixer le montant que l'Agglomération de Mont-Laurier veut dépenser à des fins industrielles pour l'année 2026
6. **FINANCES**
 - 6.1 Avance à Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle pour l'année 2026
 - 6.2 Approbation des prévisions budgétaires 2026 et participation au déficit d'opération de l'Office municipal d'habitation de Mont-Laurier
7. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 7.1 Entériner l'embauche d'un pompier à temps partiel au Service de la sécurité incendie
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 9 janvier 2026.

L'assistante-greffière,

Véronik Chevrier, technicienne juridique